

Lyon, le 25 juin 2018

**ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE OUVERTE  
SUR LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS LYONNAISES**

**Réaction de David Kimelfeld, Président de la Métropole de Lyon**

---

La Métropole de Lyon prend acte de l'information selon laquelle il a été ouvert une enquête préliminaire, engagée à la suite de la plainte contre X déposée par Monsieur Philippe Cochet, Maire de Caluire et Cuire et président du groupe Les Républicains à la Métropole de Lyon.

Dans ce contexte, la Métropole de Lyon se tient naturellement à l'entière disposition de la justice, pour fournir toutes les informations ou pièces qui lui seront demandées. De nombreux éléments justificatifs ont d'ailleurs d'ores et déjà été produits à Monsieur Cochet. La Métropole de Lyon pourra sereinement les développer dans le cadre de l'enquête. En effet, aucune information nouvelle n'est formulée dans le cadre de la plainte qui a été récemment déposée par Messieurs Cochet et Guillard, élus Les Républicains, et dont le seul objectif est de jeter le discrédit. Elle correspond en effet à une polémique que l'opposition locale tente d'alimenter depuis plusieurs mois, nonobstant les explications et pièces que la Métropole de Lyon a pourtant déjà eu l'occasion de leur produire en réponse à plusieurs reprises.

Comme l'a déclaré, David KIMELFELD, Président de la Métropole de Lyon : « Monsieur Cochet, victime de ses propres égarements lorsqu'il soutenait la campagne présidentielle de Monsieur Fillon souhaite simplement jeter le discrédit sur la Métropole et ses élus ».

Service Presse Métropole de Lyon :  
Agnès Benoist 06 87 72 05 01  
abenoist@grandlyon.com  
[www.grandlyon.com/presse](http://www.grandlyon.com/presse)



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

**GRANDLYON**  
la métropole